

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Jeudi 14 Février 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, Information, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h25.

**Etaient présents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.2), M. Daniel HUOT (à partir du 7.1), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET (à partir du 3.2), M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY (à partir du 7.1) , M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN

**Etaient absents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, Marcel FELT, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire de séance** : M. Christophe LIME

**Procurations de vote** :

**Mandants** : A. BLESSEMAILLE, S. WANLIN, A. POULIN, T. MORTON,

**Mandataires** : J. KRIEGER, N. BODIN, F. PRESSE, M. LOYAT

Délibération n°2019/004580

Rapport n°3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

## **Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »**

**Rapporteur** : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Très petites entreprises »	Montant de l'opération : 3 000 €
<b>Sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023</b>	

### **Résumé :**

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2015-2020, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier au Grand Besançon du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 3 000 €.

### **I. Les Entrepreneuriales**

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac + 2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains – marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour son avenir professionnel.

### **II. Le principe pédagogique**

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), chaque équipe, composée de 2 à 4 étudiants, teste son concept et élabore son projet d'entreprise au plus près des réalités économique et financière.

Après 200 heures de travail les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit pour évaluation

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Enfin, une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants qui concourent pour 9 catégories de prix :

- les Entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les Entrepreneuriales innovation,
- les Entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public ». Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

### III. Bilan de l'édition 2017-2018

- 30 équipes (100 étudiants) ont été sélectionnées en Novembre 2017
- Origine des étudiants ayant participé : STGI, IMEA, ENSMM, UTBM, IAE, IUT, ESTA, POLE FORMATION IT,
- 22 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture du 5 avril 2018
- 30 chefs d'entreprises se sont mobilisés durant l'année scolaire
- Une soirée de remise des trophées à l'UFC-STGI de Montbéliard en date du 5 avril 2018 a réuni 250 personnes, des chefs d'entreprise, des acteurs économiques et financiers, la Vice-Présidente de l'Université, les directeurs des Grandes Ecoles, le Vice-Président de la Région, les représentants des collectivités partenaires du programme.
- Comme chaque année, des projets touchant des domaines très variés ont été récompensés : biotechnologie, microtechnique, TIC, restauration, e-commerce, services à la personne, développement durable, économie sociale...pour les marchés des entreprises ou des particuliers.

### IV. Edition 2018-2019

Après le succès rencontré lors des sept premières éditions des « Entrepreneuriales » 2011 à 2018, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

La soirée de remise des trophées 2019 aura lieu à Besançon

### V. Budget prévisionnel

Poste de dépenses	En euros
Coordination et coaching	37 000
Frais de gestion	7 000
Soirée de lancement	3 000
Soirée Trophées	9 000
Prix étudiants	9 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE	5 000
Communication	2 000
<b>Total</b>	<b>72 000</b>

Il est proposé de maintenir la participation du Grand Besançon pour cette nouvelle édition à 3 000 €.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2018-2019 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 FEV. 2019

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU

1<sup>er</sup> Vice-Président